

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité -Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 juin 2021

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le vingt quatre juin deux mille vingt et un, s'est assemblé au gymnase Rabeyrolles sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

PLAN D'ACTION
2020-2026 VILLE
AMIE DES ENFANTS

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Madeline DA SILVA, Christophe PAQUIS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Malika DJERBOUA, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Arnold BAC, Liliane GAUDUBOIS, Patrick BILLOUET, Patrick CARROUER, Lucie FERRANDON, Richard LE PONTOIS, Lisa YAHIAOUI, Sonia ANGEL, Gaëlle GIFFARD, Isabelle DELORD, Martin DOUXAMI, Delphine PUPIER, Simon BERNSTEIN, Mathias GOLDBERG, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Nathalie BETEMPS par Liliane GAUDUBOIS, Lionel PRIMAULT par Sander CISINSKI, Christian LAGRANGE par Valérie LEBAS, Johanna BERREBI par Guillaume LAFEUILLE, Alice CANABATE par Gaelle GIFFARD, Brigitte BERCERON par Jimmy VIVANTE, Vincent DURAND par Frédérique SARRE

ABSENTE : Bénédicte BARBET

SECRETAIRE : Malika DJERBOUA

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021**OBJET : PLAN D'ACTION 2020-2026 VILLE AMIE DES ENFANTS****LE CONSEIL,**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,**VU** la délibération n° D37/21 31 mars 2021 approuvant l'intention de candidature au Titre de Ville Amie des enfants,**CONSIDERANT CE QUI SUIT :**

Que pour bénéficier à nouveau du Titre Ville Amie des enfants, un plan d'action doit être élaboré, reposant sur les 5 engagements suivants, communs à toutes les villes du réseau Ville Amie des enfants :

- Assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité
- Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'égalité
- Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et jeunes de son territoire
- Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune
- Nouer un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde

Que la ville s'engage à proposer et développer des actions permettant de remplir chacun de ces engagements tout au long du mandat

VU l'avis de la Commission compétente**VU** le rapport du représentant légal,**VU** le plan d'action 2020-2026 ci annexé,**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ****ARTICLE 1 : APPROUVE** le Plan d'Actions 2020-2026 Ville Amie des Enfants**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à remplir et signer tous les documents y afférents**ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine Saint-Denis,

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme

Le Maire des Lilas,

Lionel BENHAROUS



Délibération votée par :
Voix pour 34
Voix contre
Abstentions
NPPV

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300456-20210630-D94-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2021

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le **02 JUL. 2021**
(pendant une durée continue de 2 mois)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, sis 7 rue Catherine Puig 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.